

LES ECHOS DE SAINT-MAURICE

Edition numérique

Baronne de MONTENACH

La Jeune Fille et le Métier ou la Protection,
c'est la Profession ! (Suite et Fin)

Dans *L'Eveil (Echos de Saint-Maurice)*, 1912, tome 14, p. 237-245

© Abbaye de Saint-Maurice 2010

La Jeune Fille et le Métier

ou

la Protection, c'est la Profession !

(Suite et Fin.)

A la vérité, il y a diverses catégories de métiers où les bénéfiques ainsi que l'espoir d'arriver à une position indépendante, ont bien diminué par la concurrence de la grande industrie ; mais en revanche, de nouveaux champs d'activité se sont ouverts qui sont encore trop timidement explorés.

Les moyens d'action de la grande industrie, sont rendus accessibles, en partie, à celui qui travaille seul. La facilité des communications est également favorable à ce dernier.

Une personne connaissant parfaitement son affaire et experte dans son métier, est toujours recherchée, elle le sera davantage encore à l'avenir.

Combien y a-t-il de femmes qui sont bien aise de toucher 1,200 francs par an ! Elles sont déjà des privilégiées ; avec un métier on arrive facilement à doubler ou à tripler ce chiffre.

Et qu'on ne s'y trompe pas, malgré les apparences, la personne qui exerce un métier jouit d'une considération sociale et d'une influence locale que n'obtiennent jamais les salariées des administrations, du commerce, ou même de l'enseignement public, malgré leurs toilettes plus pimpantes et leurs chapeaux de dames.

Je n'ai pu obtenir de renseignements statistiques détaillés sur les professions exercées en France par les femmes, mais voici, par contre, des chiffres révélateurs qui me viennent d'Amérique :

On compte aux Etats-Unis 34,579 femmes professant

la musique, 10,000 maîtresses d'art, 25,000 professeurs libres ou attachées aux écoles, 11,000 télégraphistes, 1,150 « prédicatrices », 5,000 doctresses, 888 journalistes, 19 guides, 39 chimistes, 1,000 avocates, 279 détectives, sans compter les « demoiselles de magasin », les secrétaires, les sténographes, qui sont légion, ni les « élues » appelées à de plus hautes missions : artistes et écrivains.

Depuis une douzaine d'années, les femmes auteurs se multiplient, et l'on en compte maintenant près de 3,000 ayant atteint une certaine notoriété. Et nous ne mentionnons pas les innombrables ouvrières de manufactures. Il y a des métiers un peu spéciaux qui n'ont pas rebuté la vaillance des travailleuses yankees. On a signalé 51 gardes-freins, 45 chauffeuses, 185 forgeronnes, 11 puisatières, etc. Ces curieuses statistiques prouvent que la femme aux Etats-Unis ne recule devant aucun emploi, fut-il des plus rudes. Elle a même une sorte de prédilection pour les professions viriles ; et par contre, la couture, les travaux délicats et d'intérieur sont relativement désertés. Les modistes et les servantes sont relativement rares. Celles qu'on trouve là bas sont articles d'importation. Des françaises pour les broderies, modes, confections ; des Suédoises ou Irlandaises comme « waitresses » et femmes de chambre.

Enfin, au dernier moment, on calculait que 4,833,630 femmes gagnaient leur vie aux Etats-Unis, et ce chiffre était plus que double de celui relevé en 1880.

Cette statistique nous prouve une chose, c'est qu'en Amérique comme en Europe, les jeunes filles mal orientées par l'instruction qu'on leur donne, se jettent de préférence sur les emplois dits brillants ; il faudrait savoir où cela les conduit, car, en toutes choses, il faut considérer la fin.

Il en est partout de même : toutes les jeunes filles aujourd'hui veulent être artistes, professeurs, se vouer à l'art, à la littérature, à l'enseignement ; personne ne veut plus des métiers naturels modestes et utiles, et on se

demande ce que deviendra la société quand toutes nos jeunes émancipées voudront faire des conférences, copier des Jocondes au Louvre ou roucouler dans les conservatoires !

Nous savions déjà par quelle crise domestique passait le Nouveau-Monde à cause de la pénurie de servantes qui oblige la famille américaine à des habitudes toutes différentes des nôtres.

Mesdames, ne nous y trompons pas : avant longtemps nous nous trouverons en face d'une situation identique, et c'est pourquoi je vous dirai que si vous voulez avoir encore dans vos maisons des domestiques femmes, vous allez être obligées d'en former.

Vous allez être obligées de professionnaliser ce genre d'emploi pour le rendre plus avantageux et moins aléatoire, et il est évident que les rapports entre maîtres et serviteurs subiront, de ce fait, une transformation profonde qui ne sera pas sans compensation.

Déjà la multiplication des écoles ménagères exerce son influence sur le recrutement et la mentalité du personnel domestique féminin, et nous voyons en Allemagne et en Suisse entrer en service, munies de leurs diplômes, des jeunes filles appartenant à des classes sociales plus relevées qui apportent dans l'exercice de leurs fonctions plus de méthode et de capacité, mais avec d'autres exigences. Le type de la bonne grosse fille de campagne patoisante, ahurie et à laquelle il fallait tout apprendre, tend à disparaître ; il recelait parfois des trésors de fidélité que ne pourront plus avoir celles qui viendront chez vous en vertu d'un contrat établissant méthodiquement des droits et des devoirs réciproques.

Et ici, permettez-moi de faire une grande distinction, sur laquelle je ne saurais trop attirer votre attention, entre l'enseignement ménager et l'enseignement professionnel ménager. C'est faute de l'avoir faite, cette distinction, que certaines institutions ne sont pas parvenues à réaliser complètement leur but de formation féminine. L'enseignement ménager est utile et même indispensable à toutes

les jeunes filles, quel que soit leur rang social, car toutes doivent connaître ou du moins devraient connaître la tenue d'une maison, un peu de cuisine, savoir couper une robe, blanchir, repasser du linge, être au fait des lois de l'hygiène domestique.

La femme riche doit savoir tout cela pour être à même de donner des ordres à ses domestiques, de maintenir le pied de la maison, d'éviter le gaspillage, porte de

la ruine. La femme de petite bourgeoisie doit le savoir également, car cette science de la conduite intérieure du ménage diminuera de moitié son budget de dépenses, tout en doublant l'agrément de l'existence familiale. Chez la femme du peuple, la science ménagère relève le foyer domestique, le maintient propre et attrayant, ce qui retient l'ouvrier à la maison tandis que la nourriture saine et agréable l'éloigne de l'alcool. Je connais déjà des familles livrées au désordre et à la misère par l'incurie d'une mère sotte et négligente, l'ivrognerie d'un père dégoûté de son intérieur, qui ont été complètement régénérées par la fille de la maison devenue une petite fée à l'école ménagère.

Aussi, dans vos œuvres, vous avez bien raison de faire toujours une place spéciale, soit aux écoles, soit à toutes les autres institutions qui ont pour but de préparer la jeune fille au rôle de ministre de l'intérieur dans la famille.

L'enseignement professionnel ménager a des visées toutes différentes ; il veut donner à celles qui s'adressent à lui un métier dans le sens absolu de ce terme. Il enseignera la cuisine pour former des cuisinières, la mode pour former des modistes, la coupe pour former des couturières, le blanchissage pour former des blanchisseuses, il donnera des notions de médecine et de chirurgie pour former des infirmières, etc.

Vous voyez la différence ; elle est fondamentale !

Les professions citées ci-dessus s'apprenaient jadis, ou plutôt s'apprennent encore, en dehors de l'école, après l'école et par l'apprentissage.

L'apprentissage n'est plus ce qu'il était autrefois ; la patronne est souvent portée à exploiter l'apprentie au lieu de l'instruire ; elle lui fait perdre des mois et des mois en travaux serviles, étrangers au métier proprement dit.

Son apprentissage terminé, l'apprentie n'est le plus souvent qu'une ouvrière inférieure qui végétera au service des autres, en sous-ordre, pendant des années. Avec le système de l'école professionnelle ménagère, c'est-à-dire enseignant des professions qui se rattachent spécialement au besoin ménager, nous évitons l'apprentissage ; c'est elle qui en tient lieu et au sortir de l'école la jeune fille doit être capable de s'établir à son compte, sans transition.

La direction de l'instruction publique du canton de Fribourg (excusez-moi de vous parler toujours de ce petit coin de terre, mais je vous parle des choses que je connais et que je peux suivre), la direction de l'instruction publique du canton de Fribourg, dis-je, non contente d'avoir établi une école ménagère normale, y a annexé une école de bonnes d'enfants et a fondé, dans un autre de ses établissements d'éducation, une école de cuisinières.

La bonne d'enfants ! Mesdames ! quel rôle elle joue dans nos foyers ! Nous lui confions ce que nous avons de plus cher, et avec combien de légèreté et d'insouciance !

Nous plaçons des existences fragiles entre des mains inexpérimentées, ignorantes des plus vulgaires notions de l'hygiène, qui logent dans des chambres souvent infectées de microbes, et ne prennent de leur personne que des soins rudimentaires. La bonne d'enfants perpétue dans nos intérieurs modernes les routines les plus invétérées, les plus dangereuses pour la santé, des pratiques qui peuvent avoir leur répercussion sur tout le développement physique et moral des individus.

Les Anglais l'ont depuis longtemps compris, aussi ont-ils développé ces admirables corporations de *nurses*

qui recrutent parfois leurs membres dans la meilleure bourgeoisie.

L'innovation la plus intéressante dans le domaine de l'enseignement professionnel à Fribourg, c'est la création d'une école de cuisinières.

Ayant remarqué, d'une part, la difficulté croissante que les familles, les institutions, les pensionnats, les hôtels ont à se procurer de bonnes cuisinières, le manque de formation réelle qu'ont celles qui se parent de ce titre, leur incapacité à employer certains procédés modernes qui épargnent le temps et l'argent, leur ignorance en un mot de leur art ; d'autre part, les gages élevés qu'obtiennent les vrais cordons bleus, la possibilité qu'elles ont, par l'épargne, de se constituer des ressources, M. l'abbé Quartenoud, directeur de l'école professionnelle de Fribourg, a eu l'idée d'établir des cours qui forment de véritables cuisinières.

L'apprentissage se fait en douze mois et se termine par un examen donnant droit à un diplôme.

Malheureusement, malgré notre école de cuisinières, le nombre de ces dernières est loin d'augmenter chez nous, car il se produit un fait qui n'a d'ailleurs rien que de réjouissant, nos diplômées sont immédiatement retirées de la circulation, elles se marient toutes !

Avant de terminer cet exposé, je voudrais attirer votre attention sur la nécessité de ne perdre aucune occasion de faire pénétrer dans les familles les idées dont je me fais ici la défenderesse.

Si tant de jeunes filles sont sans métier, c'est à leurs parents qu'il faut en faire remonter la responsabilité. Les parents d'autrefois faisaient de longs sacrifices pour assurer à leurs enfants un bon apprentissage.

Aujourd'hui, écrasés par la meule de la vie trop chère, ils exigent que la petite gosse, que la fillette de treize à quatorze ans rapporte tout de suite quelques sous à la maison, afin de n'être pas une bouche inutile et de se faire pardonner sa naissance.

Quel mauvais calcul de la part de ces pauvres gens !

Qui leur fera comprendre qu'il faut laisser le plus longtemps possible leur fille soit en apprentissage, soit à l'école professionnelle, afin qu'elle se constitue un capital manuel et sache un jour la pratique d'un bon métier qui l'empêchera d'embrasser des carrières misérables et sans issue.

Et ici, je veux faire appel non seulement aux comités de notre Association, mais aux autres œuvres représentées dans cette assemblée, pour leur demander de ne jamais perdre de vue cette question des métiers. Les membres de la Conférence de Saint-Vincent de Paul, les dames de charité devraient s'en préoccuper chaque fois qu'ils pénètrent dans une famille.

Sans doute, ils cherchent bien à procurer du travail, mais ce n'est pas la même chose. Souvent le travail donné à des jeunes filles sans discernement et sans réflexion, les aiguille définitivement dans une fausse voie et les éloigne du métier à jamais !

Le problème que je soulève ici devrait être attentivement étudié par nos maîtresses d'écoles catholiques, par nos directrices de patronages, par toutes les personnes qui dirigent les congrégations ou les associations de jeunes filles. Permettez-moi de vous le dire, nos œuvres catholiques ne sont peut-être pas sans mériter certains reproches pour avoir, pendant trop longtemps, traité cette question de la formation professionnelle de la jeune fille, pourtant capitale, d'une manière insuffisante.

M. Clamorgan nous a donné un excellent livre sur *Le travail de la femme et la bienfaisance privée à Paris*. C'est une étude très minutieuse des œuvres et des tentatives que la charité et l'esprit de justice ont essayées pour réagir contre la misère et l'état d'infériorité matérielle de l'ouvrière. Il y a, croyons-nous, beaucoup à prendre dans les idées qui concluent cette étude, idées basées, nous le répétons, sur l'expérience et sur une très sérieuse enquête.

M. Clamorgan enregistre les efforts de la bienfaisance privée pour remédier à la situation lamentable de

l'ouvrière parisienne sous les rubriques suivantes : enseignement professionnel, œuvres de travail, mouvement syndical, ligues d'acheteurs. Quels sont les résultats obtenus par chacune de ces tentatives ?

Tout en reconnaissant que l'enseignement professionnel philanthropique a formé un grand nombre de jeunes filles à l'exercice de certains travaux, M. Clamorgan se croit obligé de constater qu'on ne leur a pas donné, au point de vue technique, cette supériorité qui les aurait mises en mesures de se tirer véritablement d'affaire. Dans nos ouvriers, dans nos orphelinats, nous formons la jeune fille au travail, mais nous ne varions pas assez les professions que nous leur donnons, et nous les maintenons ainsi dans un état d'infériorité.

Je le disais déjà en 1909 à notre congrès de Strasbourg : en dirigeant trop exclusivement les jeunes filles vers la couture, beaucoup de nos œuvres sont les complices du *sweating system* et de quantités d'exploitations, dont les grands magasins se rendent coupables. Il semblerait que le mot d'ordre a été dans certains milieux : de la couture, toujours de la couture ! et cette couture conduit les ouvrières à des salaires de famine, à de longs chômages, à une dépendance perpétuelle et, sauf des cas exceptionnels, au célibat forcé ou à l'inconduite lucrative !

Permettez-moi de vous citer, à ce propos, les lignes suivantes extraites d'un article récent de M. Lefébure, *l'apôtre de la charité catholique*.

« Il y a un fait, disait-il, qui se dresse comme le plus grand obstacle au relèvement des salaires : c'est la trop grande quantité des mains qui s'offrent pour faire les travaux d'aiguilles ou autres analogues.

Dans toutes les écoles de France, on apprend aux filles à lire, à écrire, à coudre. A treize ans, les trois quarts de ces jeunes filles se mettent en quête d'obtenir un ouvrage de couture. Toute femme, jeune ou vieille, qui n'a pas un métier attiré, s'offre comme lingère ou couturière. C'est par centaine de mille qu'on les compte.

De là vient l'encombrement que tout le monde constate

dans les industries du vêtement et des objets de mode ; il y a surproduction. Mais, à côté du marché du vêtement, il y a le marché de la consommation qui assure de bons salaires et des débouchés illimités ; c'est de ce côté qu'il faudrait diriger les efforts partout où un ensemble de circonstances n'imposent pas d'accorder la préférence à une industrie locale du vêtement. »

Nous devons spécialiser davantage la profession de nos protégées, tout en tenant un compte rigoureux de l'ambiance locale où elles vivent et des débouchés qu'elles trouveront dans la région où nous les formerons.

Comme il n'est pas possible, pour une quantité de raisons pratiques, de multiplier, dans un même établissement de bienfaisance, les branches d'enseignement professionnel, chacun d'eux devrait se faire une spécialité.

Ici, tel orphelinat formerait des jardinières, là tel autre combinerait avec une pouponnière une école de bonnes d'enfants. Un troisième ouvrirait une école de cuisinières, un quatrième une école d'infirmières, etc., et on saurait, de cette manière, où envoyer les jeunes filles abandonnées pour leur assurer un gagne-pain futur.

Mesdames et Messieurs, laissez-moi vous répéter en terminant, que, pour une jeune fille, un métier c'est le salut, c'est l'aisance, c'est l'honneur et c'est la liberté.

L'Association catholique internationale des œuvres de Protection de la jeune fille restera donc fidèle à sa mission en donnant de plus en plus ce mot d'ordre : « *Pas de jeune fille sans profession, la profession c'est la protection !* »

B^{nne} de MONTENACH.